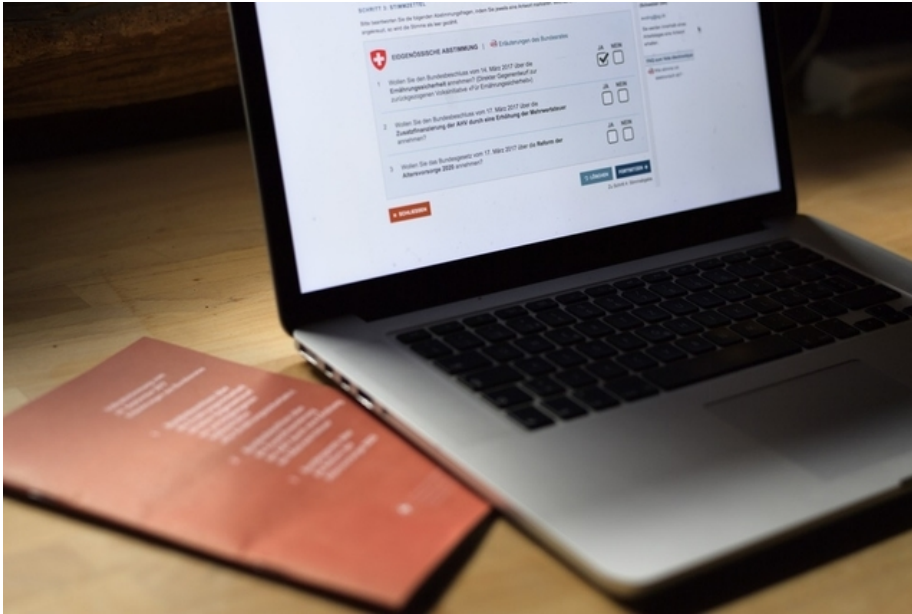


POLITIQUE GENÈVE VEUT L'APPUI DE BERNE POUR L'E-VOTING

Le canton de Genève a cessé en juin l'exploitation de son système de vote électronique. Jeudi, le Grand Conseil s'est penché sur la question.



Le canton de Genève n'utilise plus l'e-voting. Image: Keystone

12.09.2019

6

Exerçant son droit d'initiative cantonale, Genève veut que l'Assemblée fédérale légifère en faveur d'un système de vote électronique intercantonal public. Le Grand Conseil a adopté jeudi soir à une large majorité une résolution dans ce sens.

Le canton de Genève a cessé abruptement en juin l'exploitation de son système de vote électronique. Cet arrêt était initialement planifié pour 2020. En cause: l'effort financier important qui aurait dû être consenti pour terminer les travaux afin de répondre aux exigences de la Confédération en matière de sécurité.

«Cette résolution va dans le sens que nous souhaitons. Le Conseil d'Etat ne veut pas faire cavalier seul», a relevé le magistrat Serge Dal Busco, en charge des Infrastructures. Et de rappeler que si d'autres cantons ont acheté les services genevois, ils n'ont pas voulu participer au financement du développement du système lancé en 2003 ni en partager la responsabilité.

En revanche, le gouvernement estime que la situation est trop confuse sur le plan fédéral pour que Genève mette en oeuvre une loi cantonale votée en mai par le Grand Conseil demandant que la conception, la gestion et l'exploitation du système de vote électronique soit géré par des collectivités publiques. Le Parlement a tout de même adopté jeudi soir une motion pour que l'exécutif concrétise ce texte. (ats/nxp)

Créé: 12.09.2019, 21h57

VOTRE AVIS

Avez-vous apprécié cet article?

Oui

Non